

En bref

AG de la Récré des seniors

L'assemblée générale de la Récré des Seniors aura lieu vendredi 22 mars à 11 h au 180 avenue de l'aqueduc romain.

Matinale Emploi et Handicaps

La 15^e matinale Emploi et Handicaps réservé aux échanges et rencontres entre professionnels, aura lieu vendredi 22 mars de 9 h à 12 h, à la maison des associations, 288 chemin de Saint-Claude, autour du thème : « De l'épuisement professionnel au retour à l'emploi ». Rens. au 04.92.91.38.28.

Collecte alimentaire de la Croix Rouge

Samedi 23 mars, la Croix Rouge sera présente à Carrefour Antibes, de 8 h 30 à 19 h, pour sa collecte alimentaire de printemps.

AG de l'abri de l'Olivette

L'assemblée générale de l'association de défense et de gestion de l'Olivette aura lieu samedi 23 mars à 14 h 30, à la maison des associations, 288 chemin de St Claude.

Concert

Le concert des professeurs et élèves de l'ADAMA, (Association pour le Développement des Aptitudes Musicales à Antibes aux Semboules), aura lieu samedi 23 mars à 15 h, salle des associations, 2 cours Masséna. Jazz, Bossa, Celtique.... Entrée libre.

Pieds-noirs

Mardi 26 mars, journée du souvenir à la mémoire des victimes de la fusillade de la rue d'Isly à Alger, à 10 h 30, dépôt d'une gerbe à la stèle des rapatriés au cimetière de Rabiac ; à 18 h, messe en l'église du Sacré Cœur.

Avis d'obsèques

Marie-Françoise Bajoux, son épouse ;

Véronique, Caroline et Laurence, ses filles ;

Alexandra et Kevin, ses petits-enfants

Ont la douleur de faire part du décès de

**Monsieur
Serge BAJEUX**

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 23 mars 2019, à 10 h 30, au crématorium de Cannes.

A 18 ans, il veut devenir Meilleur apprenti de France

Thomas Bras a eu la médaille d'or départementale d'aménagement paysager. Si le jury régional valide son travail, il disputera l'épreuve nationale en juin

À eux deux, ils forment un duo d'enfer. Une fine équipe médaillée d'or et d'argent au dernier concours départemental du Meilleur apprenti de France, catégorie aménagement paysager, le 9 mars dernier. Thomas Bras et Florian Legoff, tous deux étudiants du CFPPA (pôle Vert d'Azur), accompagnés de leur formateur technique Richard Gallorini, ont relevé un premier défi en obtenant chacun une médaille départementale.

Étape régionale avant le concours national

Le premier cité attend désormais avec impatience de connaître sa note et ainsi savoir s'il participera, en juin prochain, au concours national.

« C'est un concours auquel le CFPPA d'Antibes participe chaque année. Souvent, nous obtenons une médaille départementale au moins », souligne le formateur. Mieux, en 2018, Nicolas Leroy, un jeune antibois, a décroché le titre de Meilleur apprenti de France.

« Le plus difficile, ça va être la reconnaissance des végétaux, reprend Richard Gallorini. Sinon, Thomas est un élève sérieux qui a suivi quasiment tous les entraînements. Et ça s'est senti dans son travail. »

Techniques de réalisation, reconnaissance des végétaux et ques-



Thomas Bras et son formateur technique en aménagement paysager, Richard Gallorini, posent devant le travail accompli par l'apprenti.

(Photo J. T.)

tions techniques. Autant d'ingrédients qu'ont évalués les membres du jury afin, bientôt, de dévoiler l'appréciation tant attendue. « Tout ça, ce n'est que du bonus, tempère Thomas, le seul à concourir pour une place au niveau national avec sa médaille

d'or. Le concours au début du mois était à la fois long et rapide. Il faut gérer le temps parce qu'au final, ça passe vite. Honnêtement, je ne m'attendais pas à la médaille d'or. C'est très valorisant. »

Apprenti en alternance dans l'entreprise familiale, à Saint-Tropez,

le jeune paysagiste de 18 ans entend reprendre l'affaire lorsqu'il en aura l'opportunité. Alors, forcément, le titre de Maf (Meilleur apprenti de France) pourrait être un atout pour la suite de sa carrière.

JÉRÉMY TOMATIS
jtomatis@nicematin.fr

EN IMAGE



(Photo Dylan Meiffret)

Marée jaune sur le port Vauban

« C'est quoi ce truc jaunâtre qui flotte sur la mer ? » « On dirait de la peinture. » Une vague de réflexions agite les promeneurs sur les quais du port Vauban. Un début de pollution ? Non, l'eau ainsi colorée l'est, en fait, de façon naturelle. Si on peut dire. Vous vous souvenez la semaine dernière de ces nuages de pollen soulevés par un Éole enragé ? Les grains minuscules mais néanmoins redoutables pour les allergiques se sont éparpillés aux quatre vents et dans la mer. Entre l'élément liquide salé et les pollens, ça colle ! D'où, plus d'une semaine après la tempête, cette marée jaune dans laquelle les bateaux marinent.

FAITS-DIVERS

Sans permis, ils conduisaient une voiture prêtée par une amie et volée... à son père

Lancés à toute berzingue, vers 21 h 30 lundi, quatre jeunes à bord d'une voiture grillent la priorité au mauvais véhicule. Il s'agit de policiers de la brigade anti criminalité qui, dans la foulée, les rattrapent et procèdent dans un premier temps à un contrôle d'identité. Première surprise : le conducteur n'est pas titulaire du permis de conduire.

Deuxième surprise : le véhicule figure sur le fichier des voitures volées, en date du vendredi qui précède. Les quatre jeunes nés entre 1999 et 2001 sont interpellés et fournissent une explication surprenante : c'est une amie qui leur a prêté le véhicule, qu'ils ne savaient pas volé. Et pour cause, la jeune femme n'est autre que... la fille du propriétaire.

Un chauffeur de VTC avec une fausse carte

Le 10 mars dernier, les policiers contrôlent un véhicule qui porte une signalétique rouge sur la carrosserie indiquant le titre de véhicule de transport avec chauffeur. Première infraction : il ne dispose pas, sur son pare-brise, d'une carte indiquant son activité comme la loi l'y oblige. Lorsqu'il présente sa carte professionnelle, les agents repèrent quelques irrégularités, qu'ils vont confirmer plus tard auprès de la préfecture. Son numéro de chauffeur existe bien mais il appartient à quelqu'un d'autre. Malgré sa défense et le fait d'avoir payé sa licence 1 200 euros, il est poursuivi pour détention et usage de faux documents administratifs.